

COMMUNE : BAVANS (25550)

N° 20/2009

Nos réf. : CR/JD/MCD

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION : 28/01/2009	L'an deux mil neuf le six février à 18 heures
DATE D’AFFICHAGE : 06/02/2009	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Claire RADREAU , Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 22 Votants : 26</i>	Etaient présents : RADREAU Claire, KNEPPERT Pierre, PETIT Betty, BELZ Christian, PARRAIN Carole, MORENO Christine, MAKSOUD Mourad, MERAUX Jocelyne, MANIAS Marcel, FONTAINE Dalila, JACQUOT Laurent, RENOUX Alain, GRIFFON Pierre, BONNOT Monique, ZEFEL Frédéric, PERRON Danièle, CLAUDON Pierre, JEANNINGROS Samuel, TRAVERSIER Agnès, MOUHOT Marcel, MARC Annie, PAGNOT Pascal
OBJET : <i>Réhabilitation et restructuration du bâtiment de l’Ecole Primaire Champerriet pour la mise en place d’une « ACCEM » Centre de Loisirs et accueil périscolaire</i>	Formant la majorité des membres en exercice. <u>Excusés :</u> GROSJEAN Laurence, a donné procuration à PARRAIN Carole, GRILLOT Fabienne, a donné procuration à ZEFEL Frédéric, DEMANGEON Michel, a donné procuration à PAGNOT Pascal, MIELLE Claudine, a donné procuration à MOUHOT Marcel. <u>Absente :</u> GARCIA Yamina Mr MANIAS Marcel est désigné secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal

* s’engage à réaliser et à financer les travaux de réhabilitation et restructuration du bâtiment de l’Ecole Primaire Champerriet sis Grande Rue à BAVANS pour la mise en place d’un Accueil Collectif à caractère éducatif de mineurs dit Centre de Loisirs et la prise en charge périscolaire pour les élèves de primaire, dont le montant s’élève à 90 000 € hors taxes

* se prononce sur le plan de financement suivant :

- fonds libres : 63 000 €
- subvention sollicitée du Conseil Général : 27 000 €

* demande l’autorisation de commencer les travaux avant intervention de la décision attributive de subvention, compte tenu de l’urgence des travaux.

* s’engage à réaliser les travaux dans l’année

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

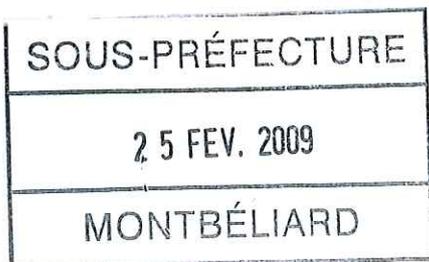
DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

Transmise à la Préfecture le 25/02/2009

Publiée le 25/02/2009

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire



Radreau